



Fiche inscription saison 2025/2026

(Aucune création de licence si le dossier est incomplet)

N° licence à noter

(si renouvellement)

- ATHLE SANTE (sans compétition)
 ATHLE COMPETITION / RUNNING
 ATHLE DECOUVERTE (éveils, poussins)
 ATHLE ENCADREMENT (sans compétition)

Nom : Prénom : Date de naissance :/...../.....

Adresse :

Commune : Code postal :

Nationalité : Sexe : Femme Homme Téléphone :

Adresse mail de l'athlète (obligatoire et lisible) :

Adresse mail du responsable légal si athlète mineur :

Documents à fournir :

- Certificat médical daté de moins de 3 mois de non-contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition
OU validation du questionnaire de santé pour le renouvellement de licence (sur votre espace licencié FFA)
OU pour les sportifs mineurs le questionnaire de santé MINEUR (sur site officiel du DAC)
- Règlement (carte bancaire, chèque à l'ordre du Dole Athlétique Club, chèques vacances, coupon sport ou espèces)

Athlé Santé / Running / Compétition : 150€

OU

Athlé Découverte (éveils & poussins) : 160€

OU

Athlé Encadrement : 80€

Possibilité de faire un don de 300€/personne
avec une prise en charge de la licence par le club

Edition d'un reçu fiscal pour une réduction d'impôt en 2026
de 66% du montant du don, soit 198€

Prix de revient de l'inscription à 102€ au lieu de 150€

⇒ Tarif dégressif Famille : -10€ par licence (à partir de la deuxième licence)

⇒ Prévoir l'achat du maillot (obligatoire pour une première licence compétition à partir de benjamins)

⇒ T-shirt offert aux éveils et aux poussins lors de la première inscription

CONTACTS & RENSEIGNEMENTS

Sylvia GALIEN-GUEDY sylviagalienquedy@gmail.com 06 50 41 80 79

Annick TONNERRE annicktonnerre39@gmail.com 06 68 25 29 34

CATEGORIES 2025/2026	
Éveils	2017-2019
Poussins	2015-2016
Benjamins	2013-2014
Minimes	2011-2012
Cadets	2009-2010
Juniors	2007-2008
Espoirs	2004-2006
Seniors	1992-2003
Masters	1991 et avant

CRENEAUX D'ENTRAINEMENT			
Athlé Découverte	Athlé Compétition	Athlé Running	Athlé Santé
	Benjamins Mardi 18h00-19h30 Jeudi 18h00-19h30	Running hors-stade Mardi 18h00-20h00 Jeudi 18h00-20h00	
	Minimes Mardi 18h00-19h30 Jeudi 18h00-19h30 Samedi 10h30-12h00	Running loisirs Mercredi 18h30-20h00	
Éveils Mercredi 16h30-17h45	Cadets à Masters* Lundi 18h00-20h00 Mardi 18h00-20h00 Mercredi 18h00-20h00 Jeudi 18h00-20h00 Vendredi 18h00-20h00 Samedi 10h30-12h00 <small>*Créneaux variables en fonction des entraîneurs/spécialités</small>	Running hors-piste Mercredi 18h30-20h00	Athlé fit Lundi 18h30-20h00
Poussins Mercredi 18h00-19h30		Running hors-stade BESANÇON Lundi 18h00-20h00 Mardi 18h00-20h00 Jeudi 18h00-20h00	



<http://dole-ac.athle.fr/>



@DoleAthletiqueClub



@doleac39

EN M'INSCRIVANT AU DOLE ATHLETIQUE CLUB, JE M'ENGAGE A :

- **Participer aux compétitions organisées par mon club** (la participation de l'athlète à au moins deux compétitions FFA est nécessaire pour qu'il soit classé et qu'il apporte des points à son club)
- **Aider mon club dans l'organisation d'au moins un événement et/ou accompagner les athlètes lors d'une compétition** (possibilité d'éditer un reçu fiscal pour une réduction d'impôt si utilisation d'un véhicule personnel)
- Autoriser la diffusion d'images réalisées dans le cadre de l'activité sur les réseaux de communication de mon club

En m'inscrivant au Dole Athlétique Club, je suis couvert par une assurance. En cas d'accident lors de l'entraînement ou d'une compétition, je dois prévenir immédiatement l'entraîneur référent afin d'établir la déclaration directement sur le site de la fédération.

Je délègue mes pouvoirs aux responsables et en particulier aux entraîneurs pour qu'ils prennent toutes les mesures qu'ils jugeront nécessaires en cas d'accident ou de maladie de mon enfant. En outre, en tant que parent, j'autorise en mon nom une intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité.

Conformément à l'article R.232-45 du Code du Sport, dans le cadre de la lutte antidopage, j'autorise la réalisation de prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment, un prélèvement sanguin.

Avant d'avoir rejoint le point de rendez-vous et après avoir été raccompagné par l'animateur à l'issue de la séance d'entraînement, l'enfant n'est plus placé sous la responsabilité de l'animateur sportif.

Fait à, le/...../.....

Signature de l'athlète ou du responsable légal pour l'athlète mineur

CHARTRE DU CLUB

Au même titre que le Dole Athlétique Club, j'adhère à la Charte d'éthique et de déontologie de la Fédération Française d'Athlétisme.

En tant que licencié du Dole Athlétique Club, je m'engage à être exemplaire (respect, politesse, vocabulaire adapté...) et à refuser toute forme de violence à l'encontre d'une ou plusieurs personnes dans le cadre des activités liées au club. Je m'engage à faire un usage respectueux des installations sportives et du matériel mis à disposition, ainsi qu'à procéder à son rangement en fin de séance.

En tant que licencié du Dole Athlétique Club, je m'engage à respecter les horaires des entraînements et des compétitions ; et à avertir au plus tôt l'entraîneur/responsable en cas d'empêchement ou de retard.

En tant qu'athlète, je dois porter une tenue adaptée à la pratique sportive. **Le port du maillot du club est obligatoire lors des compétitions.**

En tant que parent d'un athlète mineur, j'accompagne mon enfant jusqu'au stade afin de m'assurer qu'un entraîneur est présent pour le prendre en charge. Je reviens chercher mon enfant à la fin de séance, aux horaires prévus.

En tant qu'entraîneur du Dole Athlétique Club, je m'engage à garantir une pratique en toute sécurité, créer et organiser des séances d'entraînement qui assurent l'apprentissage dans une ou plusieurs disciplines de l'athlétisme. Je m'engage à respecter les horaires d'entraînement et à prévenir athlètes et parents en cas d'absence. Le calendrier des compétitions est communiqué aux athlètes et aux parents le plus tôt possible ; l'organisation des déplacements est précisée au plus tard la semaine qui précède la compétition.

En tant qu'athlète ou parent, je m'engage à répondre dans les délais impartis pour toute inscription à une compétition. En dehors des déplacements organisés par le club pour des compétitions bien précises, les frais ne sont pas automatiquement pris en charge. Une demande préalable doit être déposée auprès du trésorier du club pour espérer un remboursement partiel des frais après accord du comité directeur.

En tant que licencié du Dole Athlétique Club, j'essaie de consulter régulièrement le site internet du club, ses différents réseaux sociaux et les groupes de discussion en ligne constitués afin de me tenir informé des actualités du club.

Je m'engage à respecter les règlements de la FFA, du club et à adopter une attitude qui ne nuit pas à l'image du club dans le cadre des activités qui lui sont liées, à l'extérieur ou sur les réseaux sociaux. **Je m'engage à ne pas avoir recours à des pratiques ou des substances illicites pour améliorer mes performances.**

J'ai pris connaissance de la charte et je m'engage à la respecter.

Signature du licencié(e) précédée de la mention « lu et approuvée »

**Si licencié(e) mineur(e)
Signature du parent précédée de la mention « lu et approuvée »**

